



ntaires  
Nouvelles

... aujourd'hui entre-  
deniers publics, cons-  
charge sur les épaules  
e pays, et l'on ne doit  
agriculteur, bon gré ou  
rt directement ou indi-  
pôts que suscitent les  
enregistrés chaque. se-  
aux ferroviaires.  
utopie de croire, com-  
certains citoyens—M.  
alors une opinion expri-  
d'hommes d'affaires de-  
mment—que dans un  
tre on puisse se passer  
S'il est vrai que depuis  
ées, nous avons eu des  
nents, celui que nous  
est venu nous prouver  
influences du "gulf  
réussi à déménager le  
n Californie et que nous  
er définitivement rem-  
le camion.  
re de plus dans sa réso-  
mesure aurait pour ré-  
nt d'aider à nos chemins  
s fortement la concu-  
ge, mais que le trafic  
plus favorisé, que les  
tilisés davantage, d'où  
ur l'écoulement de no-  
in sans compter, ajoute  
chemins de fer, à cause  
e ruineuse des camions,  
obligation de cancel-  
esser complètement les  
s embranchements, ce  
t nuisible aux intérêts

... de la médaille.  
Byrne qui s'est chargé  
président est d'avis que  
compagnies de chemin  
absolument rien voulu  
classe agricole à tra-  
réduisant raisonnable-  
ret et de passage, leur  
e, pourrait-on dire, a  
urs à faire usage du  
grande échelle.  
ne veut pas s'opposer  
résolution, mais il est  
présentée en insistant  
des taux de fret et de  
Assemblée a convenu  
avait être amendée en

... connaissances de la  
avons dire que les ca-  
concurrence telle, entre  
s ne croyons pas qu'ils  
en longtemps à faire le  
qu'ils chargent présen-  
naissances qui n'auront  
eurs camions lorsqu'ils  
ent hors de service.  
ce que nous exigeons  
s compagnies qui font  
chandises par camions,  
es que les chemins de  
ies de messagerie sont  
au public? Voilà une  
question qu'il serait

... cependant que si les  
aient des taux réduits  
la contribueraient à aug-  
roviaire. Nous avons  
péter que le gros débit  
t mieux faire rapporter  
apital qu'une seule fois

... question ait été amenée  
lée. C'est la première  
de cultivateurs aussi  
représentatif des inté-  
levés cette importante  
il vient d'être posé par  
des Eleveurs marqués  
de départ d'un mouve-  
pourrait amener nos  
in de fer à mettre un  
vin.  
immédiat de cette dis-  
de la S. Générale des  
torisés d'intervenir au-  
des chemins de fer,  
les cultivateurs qui  
à Québec obtiennent  
prix du passage.  
lée générale de la Co-  
il est à notre connais-  
demande a été for-  
pratique déjà à l'oc-  
semblables et nous  
eurs aussi bien que les  
ratives pourront faci-  
le traitement.

... la page 85)

Société des éleveurs  
de chevaux canadiens

(Suite de la page 82)

M. Adrien Morin constate par l'animation de la discussion que l'élevage du cheval est à la hausse dans la province de Québec, et s'en réjouit, et cela est de bon augure pour l'avenir.

Lorsque j'étais secrétaire de votre société, nous recevions beaucoup de demandes pour des chevaux, mais il nous était impossible de répondre à ces demandes, nous n'avions pas de chevaux. Avec le mouvement qui se dessine en faveur du bon cheval d'utilité générale depuis la crise, d'étonnant qu'il y ait recrudescence dans ce domaine.

Je suis d'avis que le nombre de bonnes juments d'élevage pur sang ou de demi-sang devraient être enrôlées, soit qu'elles soient ajoutées aux clubs en vigueur ou que l'on forme un groupement d'éleveurs spécial.

Il est un fait, c'est que nous manquons de chevaux. Avec un bon nombre de juments pratiquement pures, accouplées à des étalons de race, le fruit de ces accouplements nous donnerait de bons chevaux demi-sang qui seraient enregistrés comme tels. Il faudrait cinq générations de cet élevage avant d'avoir des sujets éligibles aux anneaux nationaux.

M. Victor Sylvestre ajoute quelques explications sur l'opportunité qu'il y a d'adopter ce projet, que l'Assemblée adopte sans les membres du Syndicat des éleveurs de Montmagny qui restent dissidents.

Ce projet sera donc soumis au Département provincial, pour être approuvé. Il est à noter que les éleveurs ont convenu que ce sera la Société même qui prenne l'initiative de mouvement.

Si le projet est mis à exécution, M. McVannell des Annales Nationales à Ottawa, conseille aux cultivateurs qui entreraient dans le mouvement de tenir un record exact de cet élevage et de faire inscrire les sujets aux Annales Nationales pour que ce bureau aient tous les records nécessaires si plus tard des chevaux deviennent éligibles à l'enregistrement régulier.

Les directeurs élus pour l'année 1934, sont: MM. Victor Sylvestre, St-Hyacinthe, Alex. Fournier, Montmagny, Luc Lapointe, Montmagny, Ans. Cabana, St-Cuthbert, A. Fréchette, Berthier, Jos. Hébert, Nicolet, Az. Lavallée, St-Norbert, A. Vigneau, N.Y., Trois-Rivières, A. Valois, Berthier, J.-A. Ste-Marie, Ste-Anne-de-la-Locatière et Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.

Les officiers élus sont: M. Victor Sylvestre, président; M. J.-A. Ste-Marie, v.-prés. et André St-Pierre, secrétaire.

MM. Jos. Couture, Loretteville et le Dr. J.-A. Vigneau, M.V. feront partie de l'exécutif.

Les membres ont élu présidents honoraires: MM. Arsène Denis et Is. Thouin, avec Jos. Deland, Lacadie, qui l'était déjà, en reconnaissance de leur long état de service comme membres, directeurs et officiers de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

C'est M. Victor Sylvestre qui a présidé l'assemblée annuelle.

ASSEMBLÉE DU SYNDICAT  
DES ÉLEVEURS

Le Syndicat des Eleveurs du district de Québec a tenu son assemblée annuelle le 20 courant après-midi sous la présidence de M. Frank Byrne qui a été réélu pour un nouveau terme à la présidence de ce groupement.

Les directeurs ont tous été réélus plus M. Adéard Cloutier de Château-Richer qui remplace, au bureau de direction son père, feu M. Jos. Cloutier décédé au cours de l'année.

M. Labbé Saindon directeur de l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski, a été élu directeur en remplacement du Rev. M. L. Lebel, malade actuellement.

Le Syndicat étudie les plans d'un concours d'exploitation rationnelle des troupeaux entre les membres. Un comité formé du président, du secrétaire et de plusieurs éleveurs et agronomes régionaux étudie le plan qui sera proposé, ainsi que le système sur lequel l'échelle de pointage devra être fixée.

Les officiers ont été chargés de demander aux autorités municipales de Québec, la tenue d'une exposition régionale à l'automne.

On priera également les gouvernements fédéral et provincial d'accorder les octrois à cette exposition.

Les éleveurs ont désigné les juges pour

(Suite à la page 85)

Une carrière bien remplie

Très souvent nous sommes témoins de manifestations de gratitude faites à l'égard de certains personnages appartenant à diverses classes de la société qui au cours de leur vie ont accompli des œuvres qui leur méritent la reconnaissance de leurs concitoyens ou de leurs compatriotes. Toutefois très rarement des manifestations sont faites à l'égard d'un agriculteur dans notre province.

Les éleveurs de la province de Québec ont voulu profiter de leur congrès annuel pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Arsène Denis dans sa carrière de cultivateur-éleveur en clôturant la quarantième assemblée annuelle de l'association dont il fut l'un des pionniers, par un dîner servi en son honneur à l'Hôtel Victoria. A cette occasion les éleveurs lui ont aussi présenté comme gage d'estime et de reconnaissance, une magnifique coupe contenant une bourse renfermant les contributions faites avec empressement par les nombreux amis que M. Denis compte par toute la province de Québec et même la province d'Ontario où il est aussi très avantageusement connu.

Monsieur Arsène Denis naquit à St-Norbert, comté de Berthier, le 8 mars 1857 du mariage de M. Dieudonné Denis et de Odile Massé. Il fit ses études à l'école du rang et reçut au foyer paternel cette éducation qui fit les hommes forts, courageux et généreux que l'on remarque surtout parmi ceux qui appartiennent à la génération qui s'en va.

Ayant perdu son père alors qu'il était jeune homme, il devint le soutien de sa mère et des quatorze membres de sa famille. En 1877, c'est-à-dire à l'âge de 20 ans, il épousait Mlle Georgianna Laporte, décédée en 1930. Ils eurent quinze enfants dont onze vivent encore. Un peu plus tard, six de ses neveux devinrent orphelins de père et de mère et M. Denis prit encore charge de cette famille. Il pourvut à la subsistance de ses frères et sœurs ainsi que de ses neveux et nièces, et les orienta dans la vie tout comme il le fit pour ses propres enfants, ce qui ne l'empêcha pas de donner à ceux-ci une situation dont ils ont droit d'être fiers.

Voici le nom et la profession de chacun de ses enfants:

- MM. Edmour Denis, cultivateur, St-Norbert, Cté de Berthier;
- Dr Arthur Denis, M.P., Montréal;
- Me Lucien Denis, C.R., Montréal;
- Hélène, Madame Joseph Juneau;
- Armand Denis, cultivateur, St-Cuthbert, Cté de Berthier;
- Marie-Reine, Madame L.-C. Farby, Montréal;
- Wilfrid Denis, avocat, Montréal;
- Cléophas Denis, cultivateur, St-Norbert, Cté de Berthier;
- Dr Clovis Denis, dentiste, Montréal;
- Eva, Madame Azellus Lavallée, Berthier;
- Azellus Denis, avocat, Montréal.

En 1931, il épousa en second mariage, Madame Veuve Lambert, de Joliette.

Propriétaire à St-Norbert, de Berthier d'une très grande ferme qu'il exploita d'une manière exemplaire, il put néanmoins accepter plusieurs charges publiques et les remplir à la satisfaction de ceux dont il était le mandataire. Il fut conseiller municipal pendant 29 ans, maire de sa paroisse pendant 25 ans, préfet de son comté pendant 10 ans.

Les services qu'il rendit à sa province dans le domaine agricole sont incalculables. Il débuta dans l'élevage des animaux de race pure en 1883 et depuis cette date il fut l'un des instigateurs de tous les mouvements lancés dans le but d'améliorer l'Industrie Animale dans la province de Québec. Il a été chargé de l'inspection des premiers bovins et chevaux Canadiens qui furent enregistrés aux livres de généalogie de leur race, travail qu'il accomplit durant près de vingt ans.

Les grandes aptitudes qu'il manifestait dans l'élevage et l'appréciation du bétail et ses connaissances générales en agriculture le désignèrent à l'accomplissement de certaines fonctions que lui confia le Ministère de l'Agriculture de Québec. Ainsi pendant plusieurs années, il remplit les fonctions de juge du Mérite Agricole dans la province, juge aux expositions et confédérateur agricole. A plusieurs reprises, le Ministère de l'Agriculture de Québec le chargea d'aller acheter des porcs et des moutons en Ecosse, il fut aussi chargé de l'importation de chevaux Percherons et Belges.

Il fut pendant plusieurs années Directeur du Concours provincial de Labours, Directeur de la Société d'Industrie Laitière de la Province, Président de la Coopérative Fédérée de Québec et Président du Cercle Agricole de sa paroisse.

Il a été l'un des fondateurs de nos diverses sociétés d'éleveurs, c'est-à-dire qu'il s'en était déjà occupé avant 1895, date de leur formation et depuis il n'a jamais cessé de s'y dévouer en leur accordant beaucoup de son temps et en les favorisant de sa personnalité et de son expérience. Il n'a manqué qu'une seule des quarante assemblées annuelles de la Société Générale des éleveurs de la Province de Québec et ce fut lors du décès de Madame Denis en 1930. En plus il a toujours assisté aux assemblées des directeurs ou des membres des Comités Exécutifs des quatre sociétés affiliées à la Société Générale des éleveurs. Les connaissances, l'expérience et le sens des affaires qu'il possédait à un haut degré ont permis aux éleveurs de la province de le choisir pour représenter leurs diverses associations aux congrès tenus dans toutes les parties du pays depuis plusieurs années.

Très habile dans l'exploitation de son troupeau et l'élevage des animaux il fut aussi reconnu comme un concurrent très avisé aux expositions. Depuis plus de quarante ans, il n'a jamais manqué de présenter un grand nombre de sujets des diverses espèces animales exploitées sur sa ferme, aux principales expositions de sa province: Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Valleyfield, Ormstown, St-Scholastique, etc.

Il contribua aussi largement à faire connaître les chevaux et les bovins Canadiens à l'étranger en présentant ceux de son troupeau aux expositions d'Ottawa, Toronto, Buffalo, Halifax et St-Jean, N.-B.

Malheureusement, vu l'état de sa santé il a dû lors de la dernière assemblée annuelle, abandonner les charges suivantes qu'il remplissait encore dans nos diverses sociétés. Il était président de la Société Générale des éleveurs de la Province de Québec, membre du Comité Exécutif de la Société des éleveurs de Bovins Canadiens, ainsi que des Sociétés des éleveurs de Porcs et de Moutons de la Province de Québec. Il était aussi représentant de la Société des éleveurs de Bovins Canadiens auprès de la Commission de l'Exposition Royale de Toronto.

En acceptant la démission de M. Denis, les éleveurs de la province de Québec, lui ont manifesté le désir de le voir continuer d'assister à leurs assemblées afin de pouvoir profiter encore longtemps de son expérience, de ses connaissances et de ses sages conseils.

Le Succès est assuré  
avec les

Teintures Diamond!

Les ménagères savent depuis longtemps qu'elles sont sûres d'obtenir du succès avec les Teintures Diamond qu'avec les autres. Les teintures Diamond contiennent une plus grande quantité de matière aniline colorante. C'est pourquoi les teintures Diamond sont si souvent, plus vives et riches! Pas de bariolages, ni ternissures. Procurez-vous la beauté que les Teintures Diamond peuvent donner à votre garde-robe et à vos décorations de maisons pour les couleurs permanentes foncées par le bouillage. Et quand vous désirez obtenir de jolies teintes pâles, sans bouillir, employez les nouvelles Teintures Diamond. Dans tous les magasins, 15 sous.

Diamond Dyes

FAITES EN CANADA  
Meilleures parce que plus riches en pure anilines

Société des éleveurs  
de chevaux percherons

(Suite de la page 82)

crire parfaitement les dates de saillies. Il importe également de bien conserver ces records afin de faciliter les enregistrements et prouver l'identification des sujets. M. MacVannell signale un cas actuellement en suspens, dans la province d'Ontario où un éleveur éprouve de grosses difficultés parce qu'il a détruit des records essentiels. D'ailleurs afin de prévenir ces difficultés et vu la sévérité des règlements du bureau des Annales Nationales, et il doit en être de même afin de protéger l'éleveur honnête, pour prévenir les cas de fraudes ou d'erreurs graves, le gouvernement oblige les éleveurs à bien tenir et conserver tous les records de leur élevage.

M. ADRIEN MORIN

"Je crois que le plancher appartient, à des réunions comme celles-ci, aux éleveurs pratiquants. Mais puisque vous m'invitez à adresser la parole j'en profiterai pour remercier la National Breweries pour l'excellent travail que cette institution poursuit chez nous dans l'intérêt de l'élevage du cheval".

"Il n'est pas un autre élevage en ce moment, continue M. Morin, "qui offre au cultivateur de plus belles perspectives. Il y a bonne demande pour de bons chevaux reproducteurs, et si nous avons tant de difficultés avec les étalons bâtards cela provient de la rareté de bons étalons.

"Aucun autre élevage n'a réussi à maintenir ses prix comme celui du cheval. Des chevaux qui se vendaient \$30, dans l'Ouest commandent des prix de \$50, et \$55, en moyenne. Vous voyez que les prix ont doublé dans les provinces de l'Ouest et les cultivateurs qui sont prêts à vendre feront de l'argent".

En terminant, M. Morin ajoute que la crise aura eu pour conséquence de faire reprendre au bon cheval sa place sur la ferme.

L'ENDROIT IDÉAL POUR L'ÉLEVAGE  
DU CHEVAL, C'EST LA FERME

"Nulle part ailleurs que sur une bonne ferme, le cheval ne peut s'élever plus économiquement", déclare M. Alex. Ness, professeur d'Industrie animale à Mac-Donald. "C'est une règle irréfutable, et seules les années de prospérité que nous avons connues avant cette dépression nous ont fait oublier cette vérité fondamentale et préférer d'autres élevages.

Le pouvoir de traction dont nous avons besoin pour cultiver coûte de l'argent, seul le cheval est en lieu de nous fournir cette force motrice économiquement. Voilà pourquoi il n'y a aucune hésitation possible à inviter le cultivateur à élever les chevaux de remplacement dont il a besoin, mais je lui conseillerais de plus d'organiser son élevage de telle manière qu'il ait constamment quelques bons poulains à vendre, ce sera un bon revenu additionnel au bout de l'année".

"Il faut, continue M. Ness", qu'il y ait des cultivateurs prévoyants qui adoptent cette politique afin de compenser pour ceux qui n'aiment pas s'occuper de l'élevage du cheval.

La population chevaline n'est pas assez forte dans cette province, il nous faut plus de bons chevaux; les cultivateurs doivent

(Suite à la page 85)